

CONSEIL MUNICIPAL
12 septembre 2024 à 20h30

Spectateur présent : M. DRAN Thierry et Mme CANDELA Annie

Absents excusés : M. KHUN André donne pouvoir à Mme PUJOL Catherine et M. JULES Philippe donne pouvoir à M. KREBS Didier

Secrétaire de séance : Mme DRAN Evelyne

LECTURE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE POUR LA GESTION D'UN POINT DE CONTACT

Madame le Maire indique que la convention avec La Poste concernant l'agence postale communale arrive en fin d'échéance. Elle propose de la renouveler en informant des nouveautés de la nouvelle convention.

- Un niveau de service qui répond aux attentes des habitants
- Une accessibilité horaire minimum : 12h minimum / semaine
- Une durée de convention plus souple : elle n'est plus tacitement renouvelable, et est librement fixée entre 1 et 9 ans. Madame le Maire propose un renouvellement de 9 ans afin d'assurer la présence de l'agence postale dans la commune le plus longtemps possible.
- Une offre de service élargie pour répondre aux besoins du public : La Poste Mobile, tablette Ardoiz, etc...
- Une rémunération valorisante de l'activité : indemnité forfaitaire garantie (IFG) et revalorisation de l'indemnité forfaitaire décidée annuellement par l'ONPP.
- Une formation à distance plus accessible
- Une relation de partenariat plus fluide

Le conseil accepte à l'unanimité ce renouvellement de convention.

DELIBERATION REPRISE PARCELLE ECLAIRAGE PUBLIC CONSORTS GERBAUX RUE DE L'HYVART

Madame le Maire indique qu'il y a un total de 112 m² à reprendre pour la mise à l'alignement devant les parcelles n°235 et 236.

Mme le Maire indique également que M. BOBAN demande à ce que les frais de géomètre soient pris en charge par la commune et souhaiterait négocier le prix de vente du m². Madame le Maire propose 20,00€ le m².

Le conseil accepte à l'unanimité de prendre en charge les frais de géomètre et de proposer à M. BOBAN le tarif de 20,00€ le m².

DELIBERATION TRAVAUX ROUTE DE SAINT-QUENTIN

Madame le Maire donne parole à M. David VILABOY, 3^{ème} adjoint, pour détailler les deux devis reçus, un de la société COLAS et l'autre de la société EUROVIA. En comparant ces deux devis, il est proposé de réaliser dans un premier temps, en urgence, les réparations route de Saint-Quentin avec la société EUROVIA (travaux les plus urgents).

Il est demandé à Mme le Maire d'affiner le devis avec EUROVIA en modifiant l'enduit bicouche par monocouche Rue du Jardinnet.

Le conseil accepte à l'unanimité de réaliser les travaux route de Saint-Quentin avec EUROVIA avant la fin d'année.

INFORMATION AUTORISATION PARC EOLIEN COUPETZ

Madame le Maire donne communication de l'arrêté préfectoral N°2024-A-129-IC portant autorisation de construire et d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien de Coupetz » sur la commune de Coupetz.

QUESTIONS DIVERSES

TOUR DE TABLE :

Mme. Caroline KANDEL rappelle que la fête patronale se tiendra dans la commune les 5 et 6 octobre 2024 avec la présence des manèges habituels.

M. Vincent BONNAIRE demande ce qu'il en est de la peinture des grilles devant la mairie. Il paraît compliqué à certains conseillers de démonter les grilles. Des devis de peinture doivent donc être demandés.

M. Stéphane DERUE informe que l'éclairage devant chez M. MARECHAL dysfonctionne. Madame le Maire se charge de contacter l'électricien d'autant qu'il doit également intervenir au terrain de foot.

M. Patrice LAURENT :

- Indique que le château est de moins en moins entretenu malgré sa vocation commerciale depuis le changement de propriétaires et que les riverains subissent, malgré tout, les contraintes d'urbanisme liées à son classement aux monuments historiques. Il s'interroge sur ce qui pourrait être fait à ce sujet. Madame le Maire informe qu'il est prévu une rencontre prochainement avec l'architecte des bâtiments de France et les riverains.

- Demande à M. Thierry ALIPS, président de l'AF, de remettre des cailloux rapidement sur le barreau sud.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 h 50. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 10 octobre 2024 à 20 heures 30.